

# Note de service

**DESTINATAIRES :** Gestionnaires de personnel en soins infirmiers

**EXPÉDITEUR :** Chantale Séguin, conseillère cadre en soins infirmiers

**DATE :** 27 mars 2020

**OBJET :** **RETOUR À LA PROFESSION INFIRMIÈRE EN LIEN AVEC LA COVID-19**

---

Pour les personnes qui souhaitent effectuer un retour à la profession, il y a deux modalités :

- 1- Soumettre sa candidature auprès du MSSS en complétant le formulaire en ligne  
<https://jecontribuecovid19.gouv.qc.ca/Inscription.aspx>
- 2- Contacter directement les ressources humaines au 1-866-963-2777 poste 22683 ou par courriel :  
<https://cisslaurentides.cvmanager.com/cvm5/displaydetail.aspx?tn=jobs&mode=view&recid=3097&lang=f&region=qc&tp1=jobdetail&preview=yes>

Une liste des candidatures reçues au MSSS est acheminée de façon périodique au directeur des ressources humaines qui procède ensuite à la sélection des candidatures.

Les candidates retenues font leur démarche auprès de l'OIIQ pour pouvoir exercer de nouveau selon trois (3) situations possibles en fonction de critères. Elles peuvent selon leur profil :

- Se réinscrire au Tableau avec un plein droit d'exercice
- Obtenir une **autorisation spéciale d'état d'urgence sanitaire** (Pas membre de l'Ordre et aucune assurance responsabilité professionnelle)
- Se réinscrire au Tableau (sans frais) pour des activités liées au COVID seulement

Un schéma en pièce jointe, vient préciser les particularités pour chacune des situations.

La liste des personnes détenant une autorisation spéciale est disponible sur le site de l'OIIQ :

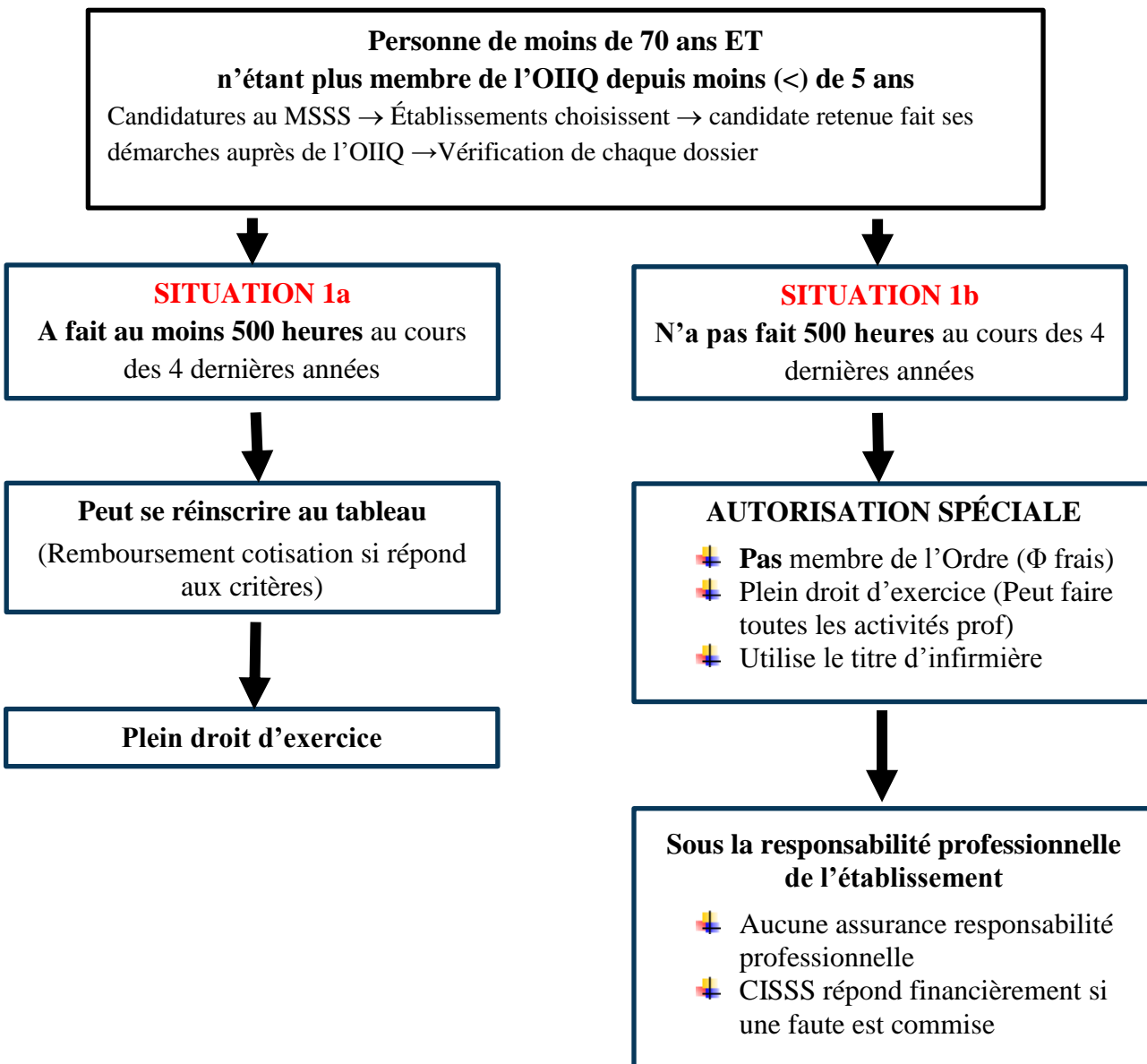
<https://www.oiiq.org/documents/20147/1306063/oiiq-covid19-liste-delivrance-autorisation-24-mars.pdf>

CS/

p.j.

Schéma des trois types de situation- Retour à la profession infirmière en lien avec COVID-19

## **SITUATION 1**



## **SITUATION 2**

